



Les objectifs, les actions et moyens de l'Etat sont-ils à la hauteur de l'urgence environnementale ?

Questionnaires aux pouvoirs publics

Créé en 2018 à la suite de la publication d'un Manifeste étudiant, le collectif Pour un réveil écologique rassemble 32 000 signataires autour de deux sujets : la formation et l'emploi.

Notre démarche s'est initialement tournée vers les acteurs de l'enseignement supérieur et les entreprises

Nous travaillons, d'une part, à l'échelle de nos établissements d'enseignement supérieur et au niveau national pour que l'ensemble des étudiants soient informés des enjeux de la transition écologique et capables d'en comprendre les implications pour leur futur métier.

Nous avons par exemple réalisé un Grand Baromètre des établissements qui formule des constats et recommandations en matière d'enseignement supérieur, sur la base des retours de plus de 50 grandes écoles et universités - dont Sciences Po, l'Ecole nationale d'administration (ENA), l'Ecole polytechnique, l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES), l'Ecole nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)...

Nous nous adressons, d'autre part, à nos futurs employeurs, en nous engageant à travailler pour des organisations qui mettent l'écologie au cœur de leur stratégie.

L'essor médiatique de notre initiative nous a permis de rencontrer de nombreux présidents, directeurs généraux et directeurs du développement durable d'entreprises. Ces échanges nous ont conduits à concevoir un questionnaire destiné aux 100 plus grandes entreprises françaises, pour permettre aux étudiants de se forger un avis sur les activités de ces organisations.

Nous avons ainsi obtenu des réponses de la part d'une soixantaine d'entreprises à nos questions, portant sur l'utilité et la finalité des activités qu'elles mènent, et leurs impacts sur le climat, la biodiversité et les ressources naturelles.

L'urgence environnementale questionne également l'attractivité et les carrières de la fonction publique

Les étudiants de nombreux établissements formant aux métiers du service public ont largement signé et soutenu le Manifeste : 800 élèves des Instituts d'études politiques, 700 de l'École polytechnique, 200 des Écoles nationales supérieures et près de 600 des Facultés de droit et de science politique.

Or, face à l'urgence climatique et écologique, l'attractivité des métiers du service public pose question :

- Le rapport de la mission "Haute fonction publique", (dit "rapport Thiriez") dénote "une baisse d'attractivité inquiétante des carrières publiques, se traduisant par l'érosion du nombre des candidats aux concours, tant externes qu'internes, dans les filières administratives comme dans les filières techniques".
- Le nombre de candidats aux concours de la haute fonction publique a chuté de 650 000 en 1997 à 228 000 en 2018, tandis que le nombre de postes offerts est resté stable (source : article Le Monde "Etre fonctionnaire, un horizon qui n'attire plus la jeunesse").

En tant qu'étudiants préoccupés par les enjeux environnementaux et animés par le désir de servir l'intérêt général, nous nous demandons si c'est en choisissant le service public que nous pourrions agir de manière efficace et efficiente pour la transition écologique, au regard de l'urgence environnementale.

Cette baisse d'attractivité se conjugue avec la faible prise en compte de la question environnementale de manière transversale dans les politiques publiques ainsi que dans la formation des fonctionnaires. En effet, ces derniers ne semblent pas être réellement formés à la mise en œuvre de politiques publiques en adéquation avec la transition écologique. A ce titre, une tribune signée par plus de 150 agents et acteurs du service public - dont Jean Jouzel, Jean-Marc Sauvé et Nathalie Aufauvre ou encore Laurence Tubiana - était intitulée : « Répondre au défi climatique nécessite de former l'ensemble des agents publics ».

Ce constat est partagé parmi les hauts fonctionnaires en poste, comme en témoigne une autre tribune publiée dans Le Monde : "l'écologie ne fait toujours pas partie du logiciel de la haute administration", ou encore par les élèves haut-fonctionnaires, dans une récente prise de position relative à l'Institut National du Service Public.

Face à ces constats, nous souhaitons interroger l'ensemble des institutions publiques, potentiels futurs employeurs pour les étudiants et jeunes diplômés

Les carrières au sein de la fonction publique et les formations aux métiers du service public sont-elles en adéquation avec la lutte contre le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles ?

Plus loin, les objectifs, les actions et moyens de l'Etat sont-ils réellement à la hauteur du défi et de l'urgence environnementale ?

Notre démarche de questionnement repose symboliquement sur l'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 qui dispose que "La société a droit de demander compte à tout agent public de son administration". Nous menons ainsi cette démarche pour les étudiants et jeunes diplômés signataires du manifeste, et plus largement pour l'ensemble des citoyens afin que chacun puisse constater l'effectivité de l'action environnementale de l'Etat, dans une logique de transparence.

Présentation générale

Destinataires

Nous adressons l'ensemble de nos questions :

- aux administrations centrales de 13 pôles ministériels,
- aux services administratifs de l'Assemblée nationale, du Sénat et du CESE,
- aux juridictions financières, judiciaires et administratives.

Nous nous intéressons aux missions remplies par ces administrations, à leur organisation, à leur prise en compte des enjeux environnementaux, à leurs relations avec d'autres institutions publiques, et à leurs leviers d'action spécifiques : conception, pilotage, évaluation des politiques publiques, utilisation des moyens budgétaires, contrôle de l'action du Gouvernement, etc.

Modalités opérationnelles et délais

Étape 1 : Manifester votre intention de répondre

Les institutions publiques qui souhaitent participer à la démarche peuvent formaliser cet engagement en l'indiquant par retour au mail initial de prise de contact ou à l'adresse public@pour-un-reveil-ecologique.org.

Les noms des administrations et institutions qui se sont engagées à répondre seront indiqués sur la plateforme du collectif, afin que les institutions puissent prendre mutuellement connaissance de leurs engagements respectifs.

Étape 2 : Remplissage du questionnaire - échéance : 15 octobre 2021

Au cours de cette mission, les membres du collectif seront à votre disposition pour tout besoin d'information.

Le retour final du questionnaire, au plus tard le 15 octobre 2021, se fera par mail à l'adresse public@pour-un-reveil-ecologique.org, en renvoyant le document au **format word**.

Finalités et traitement des réponses

Les réponses des pouvoirs publics aux questionnaires seront ensuite publiées sur notre site Internet, à l'instar des réponses des entreprises et établissements du supérieur.